



SAINT-CYR-L'ÉCOLE[®]
(YVELINES)

DECISION DU MAIRE N°2023/08/138 PRISE EN VERTU DE
LA DELEGATION DE POUVOIR DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 MAI 2020

Commande publique

Objet : Contrat avec la société COLORINE relatif à l'acquisition et à la livraison de produits et petits outillages relatifs aux travaux de peinture pour la commune de SAINT-CYR-L'ÉCOLE.

Le Maire de SAINT-CYR-L'ÉCOLE,

Vu l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique, notamment son article R. 2122-8,

Vu la délibération n°2020/05/8 du 25 mai 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire une partie de ses propres attributions et, en cas d'empêchement de Madame le Maire, à Monsieur Yves JOURDAN, 1^{er} adjoint au Maire,

Vu le projet de contrat proposé par la société COLORINE,

Vu le Budget communal,

Considérant la nécessité de procéder à l'achat de produits destinés aux travaux de peinture de la commune,

Considérant la nécessité pour la commune de passer un contrat relatif à ces achats,

Considérant que le projet de contrat proposé par la société précitée répond aux besoins de la commune,

DÉCIDE

Article 1 :

Un contrat est conclu avec la société COLORINE, sise 32 Rue Henri BARBUSSE, 78210 SAINT-CYR-L'ÉCOLE afin de répondre aux besoins de la commune.

Article 2 :

Ce contrat est conclu pour une durée de quatre ans ferme, à compter de la date de sa notification.

Article 3 :

Le montant de ce contrat est établi comme suit :

- Montant minimum annuel : sans ;
- Montant maximum quadriennal : 39.999,99 € Hors Taxes.

Article 4 :

Les crédits afférents sont inscrits au budget courant.

Article 5 :

Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie et le Comptable Public sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à SAINT-CYR-L'ÉCOLE, le 15 SEP. 2023

Certifié exécutoire par publication en ligne, le : 18 SEP. 2023

Et par transmission en Préfecture des Yvelines, le : 18 SEP. 2023



Sonia BRAU

Maire

Conseiller départemental

Vice-Président de Versailles Grand Parc

Signé électroniquement par
Sonia BRAU

A stylized electronic signature in blue ink, consisting of a series of loops and a horizontal line.

Le 15 septembre 2023